

# **UNI HOICHE**

***Société d'investissement à capital variable - SICAV***

***Relevant de la directive 2014/91/UE***

## **Rapport Annuel 2020**



# UNI - HOCHÉ

**SICAV à vocation générale**

**RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE**

**ACTIONS FRANCAISES**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**31/12/2020**

## **- I - CARACTERISTIQUES**

► **OPCVM d'OPC** : Inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

La SICAV recherche une performance supérieure à celle de l'indice SBF120, sur un horizon de 5 ans. Il est à tout moment exposé de 60% à 100% de son actif au risque actions. La SICAV est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés françaises de grandes et moyennes capitalisations composant le champ de l'indice CAC All-Tradable.

Elle pourra investir à hauteur respectivement de 10% maximum de son actif en actions non françaises, de 25% maximum en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation, et de 10% maximum de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA. L'indice SBF 120 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori de la SICAV.

La stratégie d'investissement est discrétionnaire et fondée sur la sélection des titres, repose sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille, et ne vise pas une réplique de l'indice. La gestion est active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable, sans contrainte sectorielle. La SICAV pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions. Il peut ponctuellement, sur des valeurs en dehors de sa sélection, rechercher des opportunités d'investissement à plus court terme ou sur des sociétés dont les paramètres financiers s'améliorent.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Indicateur de référence** :

L'indice SBF 120, calculé par Euronext, est l'indicateur de comparaison de la SICAV. Il est composé de 120 valeurs, dont les valeurs de l'indice CAC 40, de taille importante, cotées en continu, les plus activement traitées et liquides. Il est calculé en euro et utilise les cours de clôture. L'indice SBF 120 inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.

Conformément à l'article 34 du Règlement UE 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016, l'administrateur EURONEXT est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

La SICAV n'est ni indicielle ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de la SICAV, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

**Risque de perte en capital** : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque actions** : la SICAV peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 60%, exposée aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque de crédit** : la SICAV peut, pour la partie de son portefeuille investie en titres de créance émis par des émetteurs privés ou publics, être exposée au risque de crédit. L'émetteur d'un emprunt obligataire peut ne pas être en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu. Ce risque de dégradation de la situation d'un émetteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de change** : la SICAV peut être exposée au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque opérationnel** : il représente le risque de défaillance ou d'une erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation du portefeuille du Fonds.

## **- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

Contrairement à 2019 où la hausse des marchés actions s'est déroulée de façon relativement linéaire, la performance des marchés actions s'est finalement avérée plutôt décorrélée de l'évolution de la situation économique et sanitaire en 2020.

Plusieurs événements inédits se sont produits suite à cette crise : la Fed a abaissé ses taux d'un point et demi en quelques jours à 0%, le pétrole a franchi un niveau négatif pour la première fois de son histoire, et certains régulateurs ont imposé le non-versement de dividende.

Après une bonne performance jusqu'à la mi-février, les marchés actions se sont drastiquement retournés à partir de la fin février avec l'apparition du coronavirus hors de Chine et en Europe plus particulièrement. Cela a rapidement entraîné le confinement de près de 4 milliards de personnes et un ralentissement extrêmement marqué de l'économie comme conséquence directe. Les indices ont beaucoup baissé entre le 1er janvier et le point bas du 18 mars, avant de se reprendre entre le 18 mars et le 5 juin.

La fin de l'année a été marquée par un ensemble de nouvelles positives : l'intervention toujours plus marquée des banques centrales, la validation des plans de relance massifs à la fois en Europe et aux Etats Unis, l'élection de Joe Biden à la Présidence des Etats Unis, la découverte d'un vaccin contre le Covid, et en toute fin d'année la signature de l'accord post-Brexit et ce qui a permis aux indices de progresser au S2 et ainsi de limiter la baisse sur l'année.

Sur le fonds Uni Hoche, au cours de la période, nous avons privilégié certains secteurs comme les biens d'équipement avec des valeurs comme Schneider et Legrand.

Nous sommes restés en revanche sous pondérés sur les télécoms, secteur qui souffre de la concurrence et des décisions du régulateur en gardant une position en Orange.

Nous sommes aussi restés sur la période sous-pondérés sur le secteur banque-finace avec néanmoins des titres comme BNP et Crédit Agricole, deux valeurs sorties totalement en fin d'année. Sur le luxe, nous avons privilégié Kering et LVMH.

Dans le secteur alimentation et boissons nous avons Danone et Pernod.

Sur le secteur des services aux collectivités, nous avons accru nos positions en cours d'année en achetant Engie, Veolia et Suez.

Dans la Tech, nous avons accru notre position en Dassault Systèmes et nous avons vendu Atos. Nous avons également dans les SSII une valeur comme Cap Gemini.

Nous avons allégé nos positions sur le secteur du pétrole en conservant Total pour la résilience de ses cash-flow.

Nous avons quelques valeurs santé comme Essilor et Orpéa. Dans la construction, citons Saint Gobain, valeur renforcée en cours d'année et Bouygues.

L'aéronautique est représentée via Thales. Les positions comme Airbus et Safran ont été vendues en cours d'année.

Nous conservons nos valeurs de qualité comme Air Liquide, Vivendi, Vinci ainsi que Bureau Veritas.

Sur l'exercice 2020, Uni-Hoche réalise une performance de **-7,1%** pour les parts C et D, et **-7,8%** pour la part R. Son indicateur de référence, le SBF 120 (dividendes nets réinvestis) réalise une performance de **-5,1%** sur la période.

Les performances passées de la SICAV ne préjugent pas de ses performances futures.

Depuis février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques.

### **- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2020, la SICAV n'a pas eu recours à ces techniques.

### **- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)**

- ✓ Informations générales :           Montant des titres et matières premières prêtés  
  Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2020, la SICAV n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

### - Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- ✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice SBF 120, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 M€.
- ✓ ponctuellement dans tous les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :  
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

### - Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à la SICAV à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier, est intégralement reversée à la société de gestion.

### - Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- |   |   |
|---|---|
| - Tarification  | - Confidentialité                             |
| - Qualité de l'exécution                              | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses                                | - Qualité du back – office                    |
| - Qualité du conseil                                  | - Traitement des litiges                      |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales |   |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2020 sont disponibles sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

#### Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique ISR.

La SICAV UNI-HOCHE ne prend pas en compte les critères ESG.

#### Risque global de la SICAV :

La société de gestion utilise pour calculer le risque global de la SICAV la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

#### Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2020, la SICAV est demeurée investie au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

#### Mention sur les rémunérations

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2020, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (31 personnes concernées au cours de l'exercice) représente 2 907 K€, et se décompose pour 2 275 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 632 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

#### - Complément d'information sur les réclamations de retenues à la source

Palatine Asset Management a eu recours aux services du cabinet TAJ pour engager les démarches de récupération pour les années 2010 à 2015 des retenues à la source auprès des pays concernés Allemagne et Espagne.

En 2020, la SICAV n'a encaissé aucun montant au titre de la récupération fiscale pour la période 2010-2015.

## **- VI - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, modifié par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les informations suivantes :

1. Les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la SICAV UNI-HOCHE. et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales : Néant

2. Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice : Néant

3. Les modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 :  
La direction générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, par une personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

4. La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice est jointe au dossier du conseil d'administration.

## **- VII – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
CH0012005267	NOVARTIS N	Vente d'actions	24/01/2020	90 000	7 678 306
SE0000108656	ERICSSON B	Vente d'actions	24/01/2020	830 000	6 144 538
FR0010307819	LEGRAND	Achat d'actions	02/06/2020	60 000	3 721 695
FR0000121485	KERING	Achat d'actions	16/10/2020	6 000	3 584 587
FR0010208488	ENGIE	Achat d'actions	06/02/2020	220 000	3 472 823
FR0000051732	ATOS ORIGIN	Vente d'actions	30/10/2020	60 000	3 427 227
FR0000120271	TOTAL SE	Achat d'actions	09/03/2020	100 000	3 301 061
FR0010474577	PALATINE TAUX VARIABLE (I)	Vente parts OPCVM	21/10/2020	150	3 095 040
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC	Achat d'actions	30/06/2020	29 000	2 898 342
FR0000120321	L'OREAL	Achat d'actions	30/07/2020	10 000	2 857 552

## **- VIII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 31/12/2020 : - OPCVM = 6,13 % de l'actif net

## **- IX - INFORMATIONS PARTICULIERES**

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

# **UNI HOCHÉ**

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

## UNI HOICHE

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

A l'assemblée générale,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif UNI HOICHE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés

  
Sylvain GIRAUD

## BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>293 772 301,39</b>	<b>335 184 611,67</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>275 649 057,79</b>	<b>308 674 098,87</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	275 649 057,79	308 674 098,87
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>18 123 243,60</b>	<b>26 510 512,80</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	18 123 243,60	26 510 512,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>2 049 590,93</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 049 590,93	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>516 208,99</b>	<b>56 584,71</b>
Liquidités	516 208,99	56 584,71
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>296 338 101,31</b>	<b>335 241 196,38</b>

## BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	319 350 075,38	322 091 634,17
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	1 946,01	1 949,85
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-26 378 698,75	7 891 603,03
Résultat de l'exercice (a,b)	2 475 886,79	4 327 438,48
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>295 449 209,43</b>	<b>334 312 625,53</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>888 891,88</b>	<b>928 570,85</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	888 891,88	928 570,85
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>296 338 101,31</b>	<b>335 241 196,38</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 759 450,00	8 445 096,60
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>5 759 450,00</b>	<b>8 445 096,60</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	12 295,19	18 315,31
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>12 295,19</b>	<b>18 315,31</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>5 747 154,81</b>	<b>8 426 781,29</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 229 044,06	3 809 823,21
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 518 110,75</b>	<b>4 616 958,08</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-42 223,96	-289 519,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>2 475 886,79</b>	<b>4 327 438,48</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative bourse du jour.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

@@@TCN

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

##### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011250679 - UNI - HOICHE R : Taux de frais maximum de 2,00%

FR0000930455 - UNI - HOICHE C : Taux de frais maximum de 1,196%

FR0000930463 - UNI - HOICHE D : Taux de frais maximum de 1,196%

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action UNI - HOICHE C	Capitalisation	Capitalisation
Action UNI - HOICHE D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action UNI - HOICHE R	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>334 312 625,53</b>	<b>334 158 062,25</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	12 037 040,63	8 817 460,70
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-26 667 703,15	-74 136 287,10
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 405 696,71	32 693 655,12
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-31 619 821,84	-19 184 344,70
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-2 813 311,70	-5 553 369,56
Différences de change	-70 410,29	143 857,54
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 109 378,66	53 636 538,63
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>41 961 368,74</i>	<i>40 851 990,08</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-40 851 990,08</i>	<i>12 784 548,55</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-762 395,87	-879 905,43
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 518 110,75	4 616 958,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>295 449 209,43</b>	<b>334 312 625,53</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 208,99	0,17
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	516 208,99	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	7 477 157,79	2,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	2 049 590,93
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>2 049 590,93</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	888 891,88
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>888 891,88</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>1 160 699,05</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action UNI - HOCHE C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	15 726,844	3 909 103,26
Actions rachetées durant l'exercice	-57 395,551	-15 080 758,77
Solde net des souscriptions/rachats	-41 668,707	-11 171 655,51
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	842 209,545	
<b>Action UNI - HOCHE D</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	23 993,768	4 133 576,70
Actions rachetées durant l'exercice	-46 343,041	-9 137 448,65
Solde net des souscriptions/rachats	-22 349,273	-5 003 871,95
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	296 330,947	
<b>Action UNI - HOCHE R</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	13 297,726	3 994 360,67
Actions rachetées durant l'exercice	-7 918,732	-2 449 495,73
Solde net des souscriptions/rachats	5 378,994	1 544 864,94
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	28 546,323	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action UNI - HOCHE C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action UNI - HOCHE D</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action UNI - HOCHE R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
<b>Action UNI - HOCHÉ C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 490 795,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action UNI - HOCHÉ D</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	577 993,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action UNI - HOCHÉ R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	160 254,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,86
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			18 123 243,60
	FR0000437576	PALATINE France MIDCAP C	12 060 326,00
	FR0000299877	PALATINE INSTITUTIONS	2 039 172,80
	FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6 12 MOIS PART I	100 621,00
	FR0010474577	PALATINE TAUX VARIABLE I	3 923 123,80
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>18 123 243,60</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	1 946,01	1 949,85
Résultat	2 475 886,79	4 327 438,48
<b>Total</b>	<b>2 477 832,80</b>	<b>4 329 388,33</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Action UNI - HOCHE C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 983 418,39	3 420 922,75
<b>Total</b>	<b>1 983 418,39</b>	<b>3 420 922,75</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Action UNI - HOCHE D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	480 056,13	857 249,79
Report à nouveau de l'exercice	294,30	2 077,91
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>480 350,43</b>	<b>859 327,70</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	296 330,947	318 680,220
Distribution unitaire	1,62	2,69
<b>Crédit d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	9 670,01

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Action UNI - HOCHE R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	14 063,98	49 137,88
<b>Total</b>	<b>14 063,98</b>	<b>49 137,88</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-26 378 698,75	7 891 603,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-26 378 698,75</b>	<b>7 891 603,03</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Action UNI - HOCHE C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-20 590 407,83	6 166 902,51
<b>Total</b>	<b>-20 590 407,83</b>	<b>6 166 902,51</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Action UNI - HOCHE D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 977 142,49	1 535 679,99
<b>Total</b>	<b>-4 977 142,49</b>	<b>1 535 679,99</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Action UNI - HOCHE R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-811 148,43	189 020,53
<b>Total</b>	<b>-811 148,43</b>	<b>189 020,53</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>554 770 415,57</b>	<b>505 264 707,89</b>	<b>334 158 062,25</b>	<b>334 312 625,53</b>	<b>295 449 209,43</b>
<b>Action UNI - HOICHE C EUR</b>					
Actif net	411 163 078,08	355 315 419,50	258 134 902,45	261 041 183,41	230 970 741,76
Nombre de titres	1 575 687,841	1 260 931,525	1 059 374,990	883 878,252	842 209,545
Valeur liquidative unitaire	260,94	281,78	243,66	295,33	274,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,16	25,80	-1,74	6,97	-24,44
Capitalisation unitaire sur résultat	4,03	3,78	3,65	3,87	2,35
<b>Action UNI - HOICHE D EUR</b>					
Actif net	143 140 838,14	149 551 524,12	71 519 330,50	65 294 198,73	55 418 811,76
Nombre de titres	759 364,584	745 068,174	417 627,984	318 680,220	296 330,947
Valeur liquidative unitaire	188,50	200,72	171,25	204,88	187,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,33	18,51	-1,19	4,81	-16,79
Distribution unitaire sur résultat	2,93	2,70	2,57	2,69	1,62
Crédit d'impôt unitaire	0,048	0,00	0,05	0,034	0,00 (*)
<b>Action UNI - HOICHE R EUR</b>					
Actif net	466 499,35	397 764,27	4 503 829,30	7 977 243,39	9 059 655,91
Nombre de titres	1 500,000	1 193,072	15 737,072	23 167,329	28 546,323
Valeur liquidative unitaire	310,99	333,39	286,19	344,33	317,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,80	30,65	-2,02	8,15	-28,41
Capitalisation unitaire sur résultat	2,61	2,08	1,92	2,12	0,49

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	61 000	1 914 790,00	0,65
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	12 000	1 829 040,00	0,62
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>3 743 830,00</b>	<b>1,27</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	148 000	19 869 000,00	6,73
ARKEMA	EUR	30 000	2 805 000,00	0,95
BOUYGUES	EUR	100 000	3 365 000,00	1,14
BUREAU VERITAS	EUR	220 000	4 787 200,00	1,62
CAPGEMINI SE	EUR	85 000	10 778 000,00	3,64
DANONE	EUR	100 000	5 376 000,00	1,82
DASSAULT SYSTEMES	EUR	42 000	6 978 300,00	2,36
ENGIE	EUR	645 000	8 075 400,00	2,74
ESSILORLUXOTTICA	EUR	30 000	3 826 500,00	1,29
HERMES INTERNATIONAL	EUR	3 000	2 638 800,00	0,89
KERING	EUR	20 000	11 888 000,00	4,03
L'OREAL	EUR	64 000	19 891 200,00	6,73
LEGRAND SA	EUR	150 000	10 950 000,00	3,71
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	57 000	29 121 300,00	9,86
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	95 000	9 970 250,00	3,38
ORANGE	EUR	280 000	2 725 520,00	0,93
ORPEA	EUR	18 000	1 935 900,00	0,66
PERNOD RICARD	EUR	77 000	12 073 600,00	4,08
SAINT-GOBAIN	EUR	130 000	4 875 000,00	1,65
SANOFI	EUR	250 000	19 675 000,00	6,66
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	170 000	20 111 000,00	6,81
SEB	EUR	10 000	1 490 000,00	0,50
SR TELEPERFORMANCE	EUR	3 000	813 900,00	0,27
SUEZ SA	EUR	210 000	3 406 200,00	1,15
THALES	EUR	91 000	6 815 900,00	2,31
TOTAL SE	EUR	300 000	10 590 000,00	3,58
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	210 000	4 202 100,00	1,42
VINCI (EX SGE)	EUR	150 000	12 204 000,00	4,13
VIVENDI	EUR	500 000	13 190 000,00	4,46
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>264 428 070,00</b>	<b>89,50</b>
<b>SUISSE</b>				
NESTLE NOM.	CHF	42 000	4 048 744,86	1,37
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	12 000	3 428 412,93	1,16
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>7 477 157,79</b>	<b>2,53</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>275 649 057,79</b>	<b>93,30</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>275 649 057,79</b>	<b>93,30</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
PALATINE France MIDCAP C	EUR	4 600	12 060 326,00	4,08

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PALATINE INSTITUTIONS	EUR	800	2 039 172,80	0,69
PALATINE OPPORTUNITES 6 12 MOIS PART I	EUR	100	100 621,00	0,03
PALATINE TAUX VARIABLE I	EUR	190	3 923 123,80	1,33
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>18 123 243,60</b>	<b>6,13</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>18 123 243,60</b>	<b>6,13</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>18 123 243,60</b>	<b>6,13</b>
<b>Créances</b>			<b>2 049 590,93</b>	<b>0,70</b>
<b>Dettes</b>			<b>-888 891,88</b>	<b>-0,30</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>516 208,99</b>	<b>0,17</b>
<b>Actif net</b>			<b>295 449 209,43</b>	<b>100,00</b>

Action UNI - HOCHÉ D	EUR	296 330,947	187,01
Action UNI - HOCHÉ R	EUR	28 546,323	317,36
Action UNI - HOCHÉ C	EUR	842 209,545	274,24

# **UNI HOCHÉ**

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

## **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2020

## UNI HOCHE

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

### Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

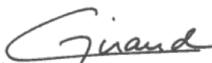
---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Paris-La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

  
Sylvain GIRAUD